



**ATELIER REGIONAL SUR LE CLIMAT
ET L'ENERGIE EN AFRIQUE CENTRALE
Yaoundé du 22 au 24 juillet 2014**

**ETAT DES LIEUX ET ENJEUX DE L'EFFICACITE
ENERGETIQUE AU CAMEROUN**

Ahmadou BOUBA OUMAROU

Sous-Directeur du Suivi des Politiques et
Programmes de Développement, ARSEL

- **Introduction**
- **Historiques: Etat des lieux de l'EE au Cameroun**
- **Plan National d'Efficacité Energétique (PNEE) de 2013**
 - **Elaboration de la politique, de la stratégie et d'un plan d'action en matière d'EE**
 - **Résultat global de l'étude PNEE**
- **Conditions pour la mise en œuvre du PNEE**
 - **Facteurs du succès**
 - **Actions envisagées par l'ARSEL**
- **Conclusion**



Introduction : Pertinence de l'Initiative : Pourquoi l'Efficacité Energétique est importante pour le secteur électrique du Cameroun

- Déséquilibre persistant entre l'offre et la demande d'énergie électrique, malgré la libéralisation du secteur de l'électricité au Cameroun et la privatisation de la SONEL en 2001. L'accroissement de la demande électrique est estimée à 8% environ chaque année .
- Toutes les mesures envisagées actuellement touchent l'offre mais pas la demande.
- De plus, ces mesures se heurtent de plus en plus à des difficultés majeures liées au manque de capitaux pour faire face à tous les besoins identifiés. Les nombreux projets en cours, dont l'aboutissement est attendu à moyen et long termes ont pris du retard dans leurs mises en œuvre.
- Selon les rendements des réseaux, les pertes évaluées en 2012 étaient de 5,8% pour le transport et 29% pour la distribution largement en deçà des objectifs réglementaires et moyennes africaines qui sont de 3 à 4% pour le transport et de 10 à 15% pour la distribution.
- **Recentrage de la réflexion sur la gestion de la demande, grâce à l'utilisation rationnelle de l'énergie électrique disponible : réduction des gaspillages et donc l'optimisation de la consommation d'énergie dans toutes les activités quotidiennes.**

1990

Circulaire PRESICAM sur les grandes orientations en matière de maîtrise des dépenses énergétiques

- Economie d'énergie dans les administrations et les organismes parapublics
- Meilleur usage des ressources et réduction de la facture énergétique de l'état
- Reconquête de la crédibilité vis-à-vis des fournisseurs d'énergie.

1998

Loi 98/022 du 24 décembre 1998, mentionnant le risque majeure du manque des programmes d'EE sur les sociétés du secteur de l'énergie

- Politique volontariste de réduction de la facture énergétique et des arriérés de paiements.
- Privatisation de la SONEL en 2001

2003

Programme de maîtrise des consommations d'énergie électrique dans le secteur public par l'ARSEL avec l'appui de la Banque Mondiale

- Analyse de la consommation d'électricité du secteur public
- Analyse du cadre réglementaire de l'efficacité énergétique du secteur public
- Elaboration d'un plan d'actions d'EE pour le secteur public.
- Cumul possible des économies d'énergie de l'ordre de 17 à 20% de la consommation totale des bâtiments via entre autres :
 - Gestion de l'énergie : 5%
 - Circuits indépendants pour la climatisation : 4%
 - Remplacement des lampes incandescentes par des tubes fluorescents : 8%

Historiques : Initiatives passées d'EE

2010

Maîtrise de l'Énergie dans les bâtiments publics par le MINEE ayant pour objectif une réduction de 10% de la facture énergétique.

- Installation lampes basse consommation (LBC) ;
- Choix de climatiseurs moins énergivores ;
- Installation d'interrupteurs automatiques ;
- Installation des technologies aidant à la réduction des factures de consommation électrique (programmation horaire, détecteurs de présence, compteurs intelligents...) .

2011

Proposition des Projets d'EE et d'effacement des grands comptes par Energy-Pool

- **Projet pilote portant sur 10 bâtiments publics** à Yaoundé en collaboration avec ARSEL, ANOR et AES/SONEL :
 - suivre les consommations;
 - auditer les installations.
- **Programme de modulation de la courbe de charge** : étude de faisabilité de l'installation à Douala d'un centre pilote permettant l'effacement en pointe d'environ 20 MW, en coopération avec des gros consommateurs concernés :
 - Analyse des courbes de charge ;
 - Sélection de firmes industrielles consentantes basées à Douala ;
 - Effacement partiel ou total durant les heures de pointe, en commun accord avec l'entreprise concernée.

2011

Loi 2011/022 du 14 décembre 2011 consacre la promotion de la maîtrise de l'Énergie au Cameroun

- La promotion de la maîtrise de l'Énergie repose sur des obligations, les conditions et les ressources nécessaires.
- Les activités de la maîtrise d'énergie ainsi que les modalités de mise en œuvre du programme national de maîtrise d'énergie sont régies par voies réglementaires et relèvent de la compétence du MINEE.
- L'ARSEL est quant à elle, chargée du contrôle de la mise en œuvre du programme national de maîtrise d'énergie.



Plan National d'Efficacité Energétique (PNEE)

Elaboration de la politique, de la stratégie et du plan d'actions d'EE

- Toutes les initiatives engagées depuis 02 décennies n'ont pas permis d'obtenir des résultats satisfaisants.
- Le PNEE réalisé par l'ARSEL avec l'appui de EUEI-PDF et dont le rapport a été soumis au Gouvernement pour validation, a permis d'élaborer la politique, la stratégie et un plan d'actions en matière d'efficacité énergétique, en cohérence avec les autres politiques publiques existantes dans le pays.
- Le PNEE est axé sur quatre (04) points principaux :
 - réduction de la facture de l'électricité dans les bâtiments publics ;
 - amélioration de l'efficacité énergétique dans les industries et les services ;
 - sensibilisation des ménages sur les possibilités d'économiser l'électricité ;
 - adaptation du cadre institutionnel et réglementaire à la situation actuelle dans le secteur de l'électricité.
- Cette démarche doit rester perçue comme une tentative parmi d'autres de trouver une solution au déséquilibre observé entre l'offre et la demande d'électricité. Elle doit donc s'inscrire en complémentarité aux nombreux projets en cours, dont l'aboutissement est attendu à moyen et long termes.

Elaboration de la politique, de la stratégie et du plan d'actions d'EE

Etapes importantes	Date	Description
Réunion de démarrage	14.02/2013	Meeting de préparation du projet avec l'EUEI PDF et l'ARSEL
Atelier: dialogue des parties prenantes	25 - 26/04/2012	<ul style="list-style-type: none"> Echanges sur la situation énergétique au Cameroun dans les différents secteurs d'activités et ; Etablissement d'un état des lieux de l'efficacité énergétique au Cameroun.
Atelier: Elaboration des scénario d'EE	24/10/2013	<ul style="list-style-type: none"> BAU, «business as usual» LHF, «low hanging fruits» (20%) : APA, « ambitious public action» (30%)
Atelier final: Développement de la Stratégie et du Plan d'Actions	05/12/2013	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies définissant les meilleurs politiques et actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs d'EE. Plan d'Actions regroupant une liste de projets sélectionnés pour leur important impacts sur les économies d'électricité à réaliser dans les cinq prochaines années.
Rapport final: Remise du rapport final	06/05/2014	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'actions par secteurs et planning de mise en œuvre. Ressources financières pour la mise en œuvre du plan. Suivi et évaluation du PNEE.

Résultats global de l'étude PNEE

	Economie d'énergie (GWh)	Investissements pour atteindre les économies (Euros)	Economies (Euros)	Capacité de production équivalente (MW)	Coûts évités dans la construction des capacités équivalentes (Euros)
Industries	1 165	139 550 000	149 187 000	233	582 500 000
Bâtiments tertiaires	505	28 950 000	64 669 000	101	252 500 000
Résidentiels et Utilisateurs finaux	280	18 400 000	35 856 000	56	140 000 000
Système Electrique	300	37 000 000	38 438 000	60	150 081 000
TOTAL	2 250	223 900 000	288 150 000	450	1 125 081 000

- Sensibilisation de l'ensemble des acteurs.
- Développement des ressources humaines compétentes nécessaires notamment sur les audits.
- Renforcement des capacités des points focaux « Energie » dans les secteurs publics et privés et les medias pour une sensibilisation effective and efficiente du public.
- D'ordre législatif : définition des mesures coercitives à prendre et des incitations pour encourager l'EE.
- Nécessité d'une étude complémentaire d'EE sur le volet de l'effacement électrique : Elaboration d'une stratégie nationale, de la politique et d'un plan d'actions national axé sur les principaux points ci-après :
 - réduction des pics de consommation d'électricité dans l'industrie et le secteur tertiaire ;
 - définition du cadre institutionnel et réglementaire y relatif.
- Les principaux résultats attendus sont :
 - une cartographie analytique de parties prenantes du processus d'effacement,
 - une politique nationale d'effacement électrique,
 - une stratégie permettant d'atteindre les objectifs politiques, et
 - un plan d'action national pour l'effacement (plan de mise en œuvre).



Actions envisagées par l'ARSEL

- Démarches pour l'adhésion de l'ensemble des acteurs notamment auprès des agences d'exécution les plus appropriés pour la coordination de chacune des actions du PNEE.
- Conduite des audits industriels de confirmation des résultats du PNEE et appui au secteur financier avec des informations industrielles bancables ;
- Identification de tous les partenaires au développement pour cibler les actions qui pourraient leur être adressées pour financement ;
- Mise en place d'un comité ad-hoc de suivi des activités du PNEE qui tiendra des réunions trimestrielles.
- Constitution des ressources humaines en interne pour soutenir la mise en œuvre de toutes ces actions ;
- Renforcement de la communication dans le cadre du projet par des articles à rédiger et à publier dans ARSEL Newsletter ;
- Projection de constituer une masse critique d'auditeurs au Cameroun dans les trois années à venir ;
- Etablissement d'une structure des coûts des audits (audits réalisés par l'ARSEL/primaire et par les consultants/commercial).
- Elaboration d'un manuel de procédures de l'audit de l'EE.



Cooperation Sud-Sud sur l'EE

- Partage d'expérience de EUEI-PDF avec les autres pays d'Afrique centrale.
- Echanges entre experts dans le domaine des audits.
- Networking en mettant en place une association.
- Promotion d'un centre d'excellence en EE.
- Contribution dans les projets pilotes pour permettre le renforcement des capacités des points focaux.



Merci pour votre attention

FIN